

Que deviennent nos apprentis ?

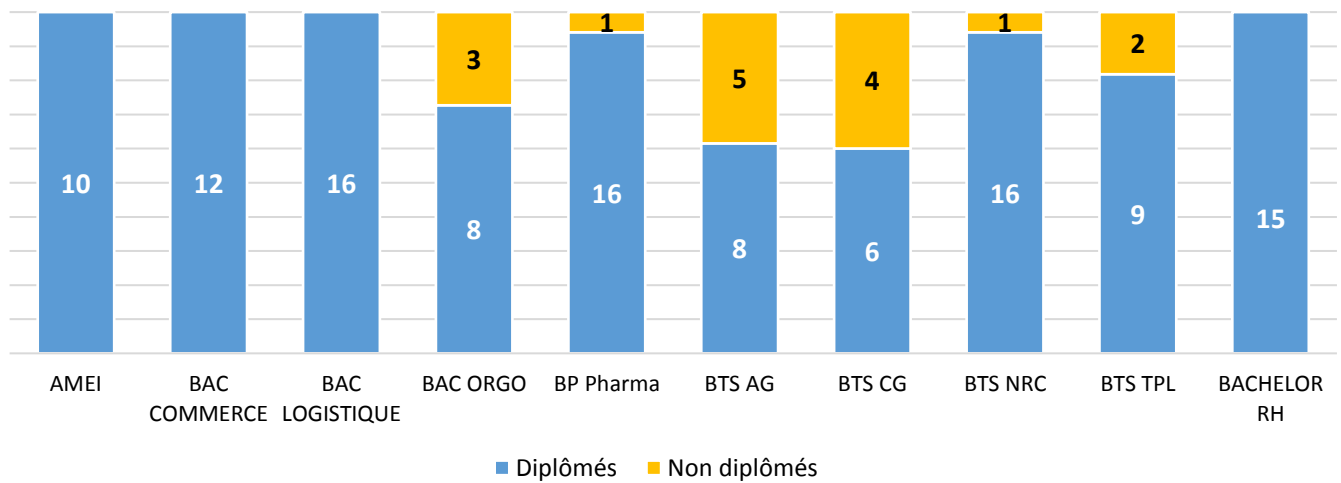
Pour répondre à cette question, chaque année, la CCI Apprentissage mène l'enquête et interroge l'ensemble des apprentis sortants, diplômés et non diplômés. L'objectif est d'évaluer l'insertion des jeunes, 9 mois après le passage de leur diplôme.

En 2018, notre enquête a concerné 132 apprentis issus de la promotion 2017, dont 116 sont diplômés. 130 apprentis ont répondu à l'enquête (soit 99%).

Les effectifs parfois faibles de certaines sections d'apprentissage auxquels sont appliqués les critères de tris limitent la portée de certains éléments d'analyse.



Nombre de diplômés par section



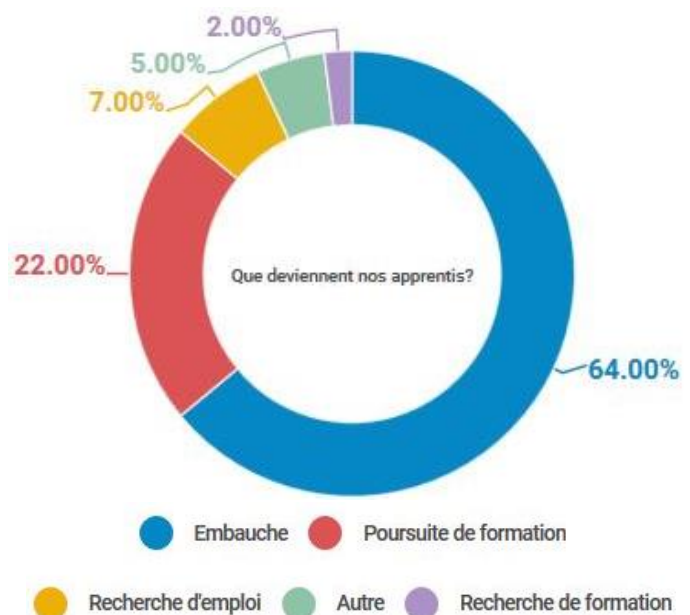
Afin de faciliter la lecture des graphiques, les intitulés des sections ont été simplifiés. Un glossaire reprenant les appellations exactes ainsi que les secteurs d'activité est disponible en page 6 de ce document.

Plus de 8 apprentis sur 10 sont insérés 9 mois après leur sortie de formation

Toutes sections confondues, le taux d'insertion défini par les embauches et les poursuites de formation est de **86%**.

64% des anciens apprentis sont en situation d'emploi, dont plus de la moitié en situation durable avec un contrat à durée indéterminée.

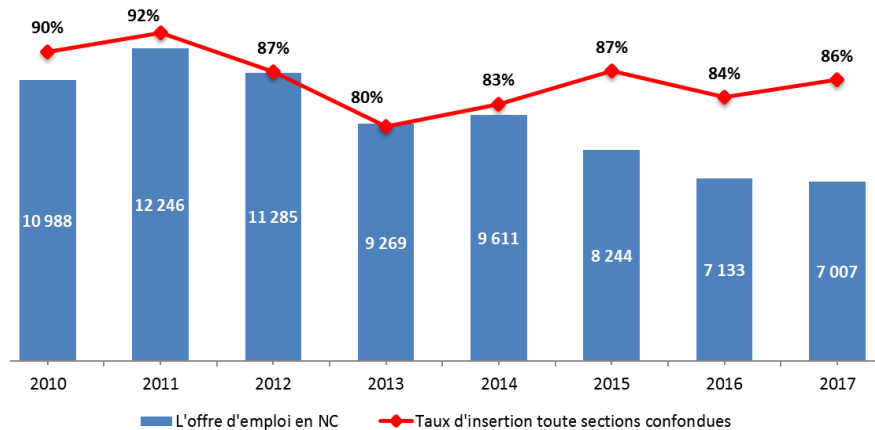
La catégorie "autre", soit 5% des ex-apprentis, représente les jeunes partis en Working Holiday ou engagés dans l'armée.



Le taux d'insertion des apprentis est stable.

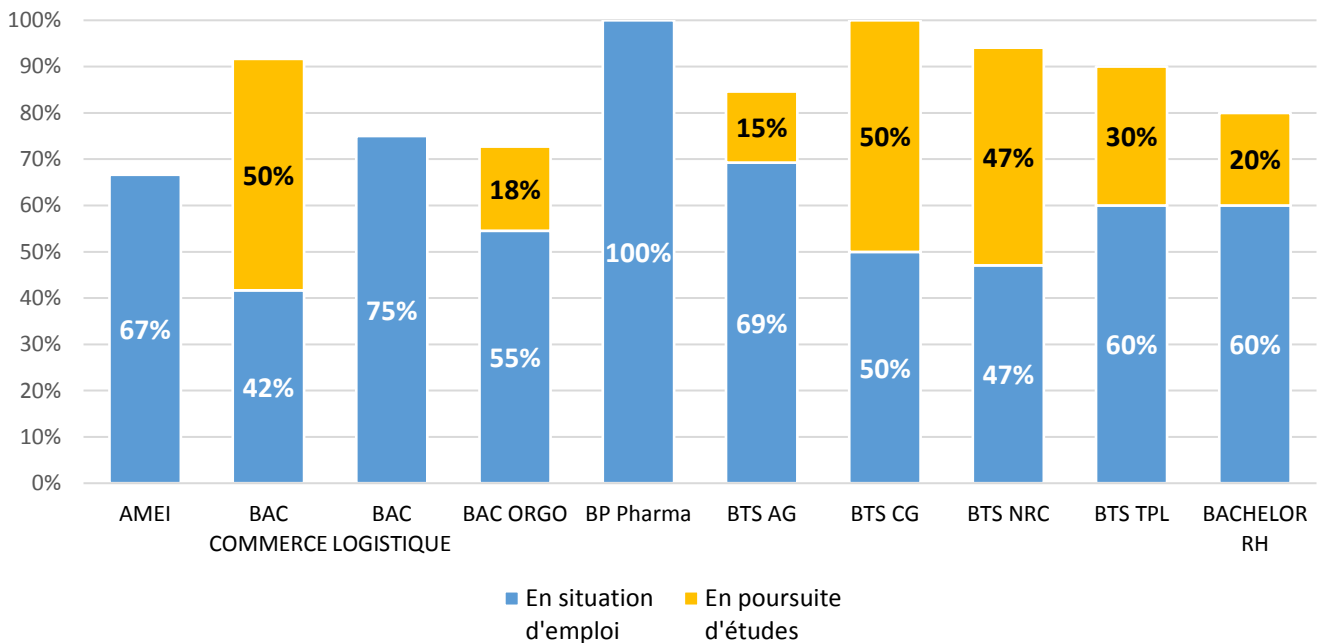
Après une légère baisse en 2016, le taux d'insertion se maintient en 2017 malgré le ralentissement économique et une forte baisse des offres d'emploi depuis 2011 (-42 points). Sur la même période l'insertion des apprentis a baissé de 6 points et se maintient au-dessus de la barre des 80%.

Évolution comparée de l'offre d'emploi en NC et du taux d'insertion des apprentis du CFA-CCI



Le taux d'insertion des apprentis diffère selon le niveau du diplôme préparé, mais également du cursus suivi.

Apprentis insérés en entreprise ou en poursuite d'études selon la section



Avec un programme axé sur la pratique professionnelle, les formations par apprentissage conduisent principalement les ex-apprentis vers l'entreprise comme le brevet professionnel de préparateur en pharmacie avec 100% d'insérés tout comme le BAC logistique et le BTS Assistant de gestion PME-PMI. En revanche, environ la moitié des BAC commerce, des BTS comptabilité et gestion et des BTS négociation et relation client diffèrent leur insertion pour se spécialiser avec une poursuite d'études. 75% de ces derniers poursuivent au CFA-CCI sur les nouvelles formations en bachelor ouvertes à la rentrée 2018.

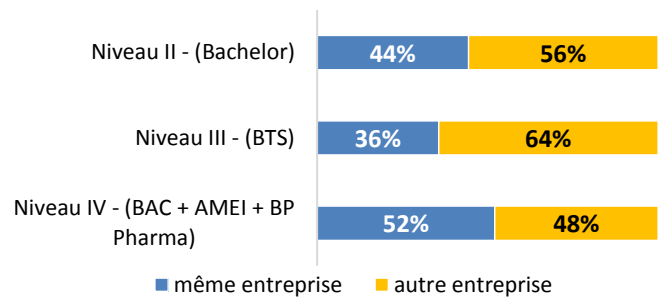
Focus sur les embauches des apprentis : entreprises d'accueil, contrat et salaires

Toutes sections confondues, près la moitié des ex-apprentis en emploi travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage (45%).

Cette tendance est en augmentation de 11 points par rapport aux années précédentes où les signatures de contrats avec de nouvelles entreprises prédominaient.

Après 3 années d'apprentissage au sein de la même structure, les ex-apprentis de BAC pro commerce poursuivent majoritairement dans leur entreprise d'accueil et sont embauchés en CDI.

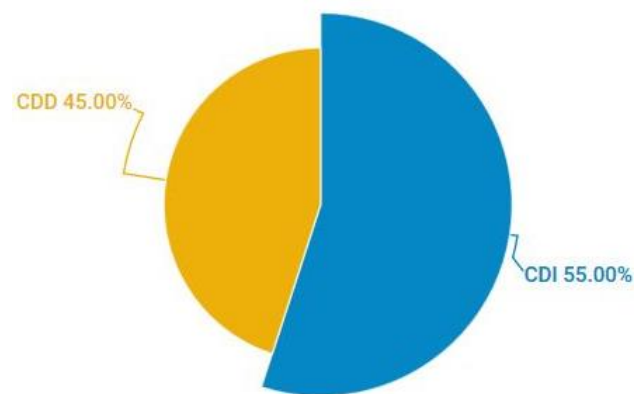
Embauche des apprentis et entreprises d'accueil selon le niveau de formation



Toutes sections confondues, plus de la moitié des contrats d'embauche des ex-apprentis sont des contrats à durée indéterminée. Ce taux est en une diminution de 20 points depuis 2013. Cette baisse correspond à la tendance globale du marché de l'emploi calédonien. Dans son bilan emploi 2016*, l'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie soulignait une prédominance des emplois non durables avec 63% des offres d'emploi sont des CDD et 26% des CDI. On peut néanmoins constater que le taux de CDI des ex-apprentis est deux fois plus élevé que la moyenne calédonienne.

* Source IDC-NC : le marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie 2016

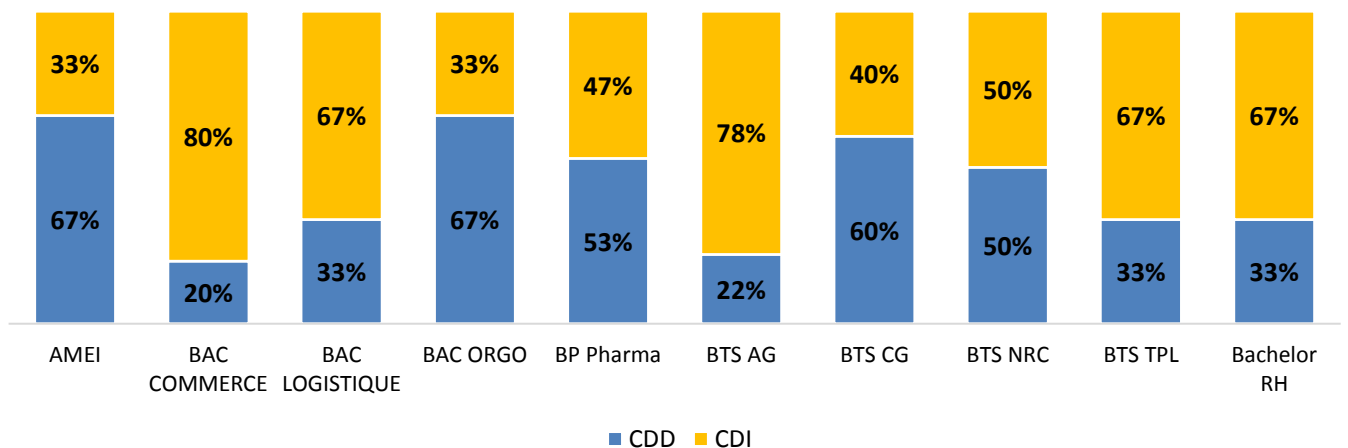
Embauche des apprentis et type de contrat toutes sections confondues



La part des embauches en CDI est variable selon le niveau de formation et la section d'apprentissage. Avec 48% de CDD, les ex-apprentis issus des formations de niveau IV sont les plus exposés à la précarité des contrats à durée déterminée. Ce constat est très marqué par le BAC ORGO où dans le secteur du BTP l'usage du CDD est très répandu ainsi que pour les AMEI.

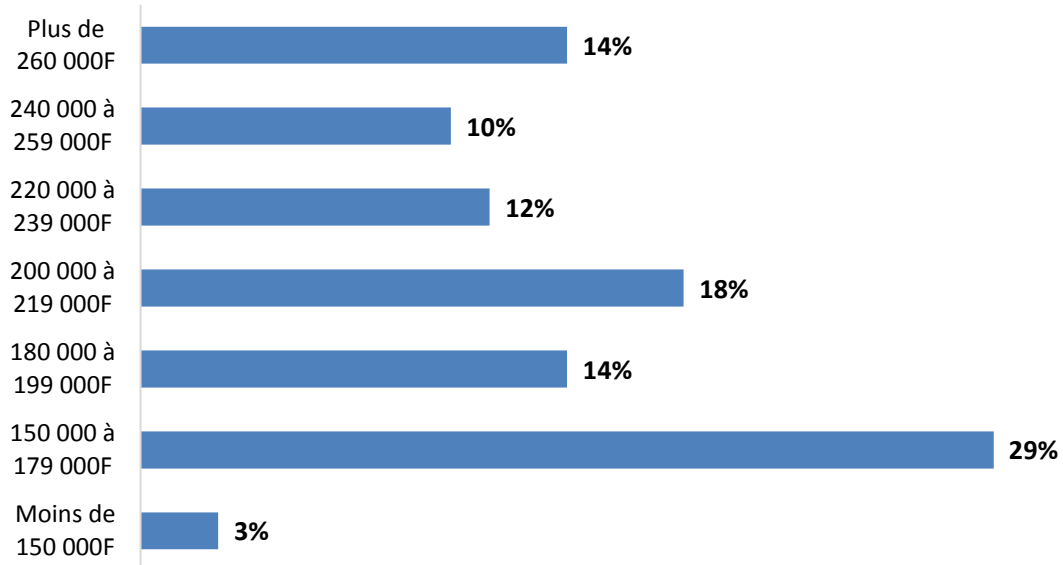
57 % des ex-apprentis issus des formations de niveau III sont en CDI, avec 78% de CDI pour le BTS assistant de gestion. Ce taux est plus faible pour le BTS comptabilité et gestion et négociation relation client avec en moyenne 45% de CDI. Ceci est principalement lié aux changements d'entreprises après le passage de leur examen.

Apprentis embauchés et type de contrat selon la section



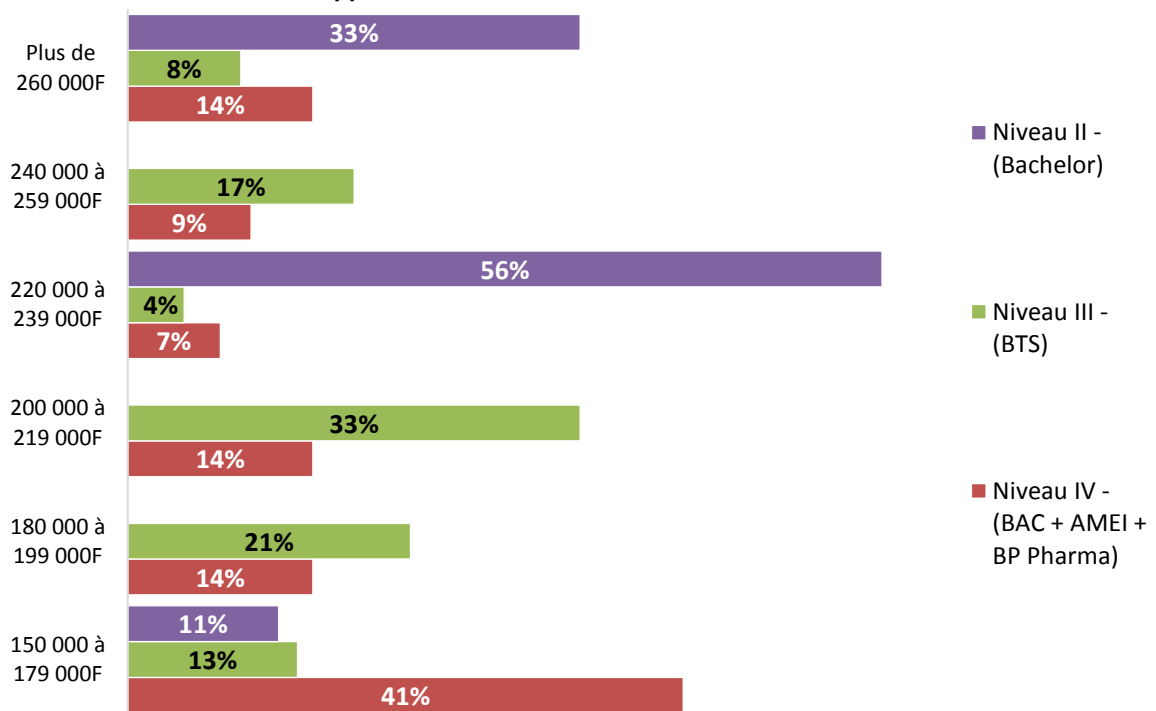
Nous avons demandé aux apprentis insérés le montant de leur salaire brut mensuel.

Les salaires des apprentis insérés toutes sections confondues



Assez logiquement, on peut constater que le niveau de salaire est en grande partie déterminé par le niveau de formation. On note globalement une augmentation du niveau de salaire : plus de la moitié des ex-apprentis perçoivent plus de 200 000Frs brut mensuel contre un tiers en 2015.

Les salaires des apprentis insérés selon le niveau de formation

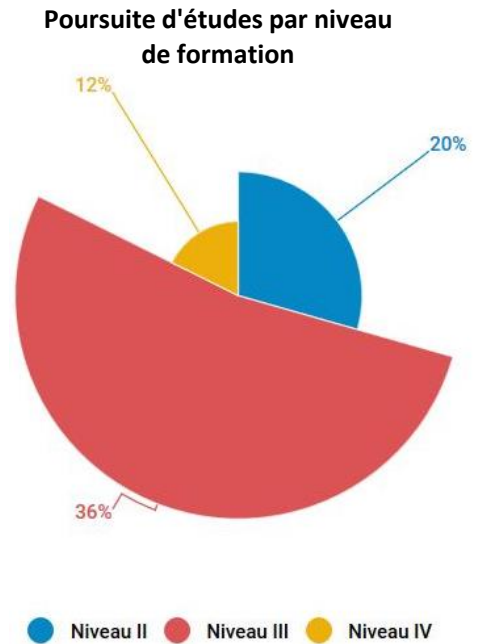


1 apprenti diplômé sur 4 choisit de poursuivre en formation

On constate depuis 2 ans un recul de la poursuite d'études, 1 apprenti sur 4 choisit de se spécialiser contre 1 apprenti sur 3 depuis 2014.

On note quelques flux significatifs de poursuite :

- 12% des apprentis de niveau IV (BAC) poursuivent leur formation, dont un tiers en BTS au CFA, sur le BTS assistant de gestion PME-PMI.
A noter qu'en 2016, 26 % des apprentis de niveau IV poursuivaient leur formation dont deux tiers au CFA, la baisse de ce taux est principalement liée à la fermeture du BTS transport et prestations logistiques très prisé par les BAC logistique.
- 36% des apprentis de niveau III (BTS) poursuivent leur formation, contre 25% l'année dernière. L'offre BAC+3 s'est en effet étoffée depuis les 6 dernières années au sein de l'UNC (licences professionnelles métier de la comptabilité et commerce et distribution) ainsi qu'à la CCI Apprentissage (Bachelor commerce international et Bachelor développement commercial).
- 20% des apprentis de niveau II (Bachelor) poursuivent leur formation, tous en métropole.

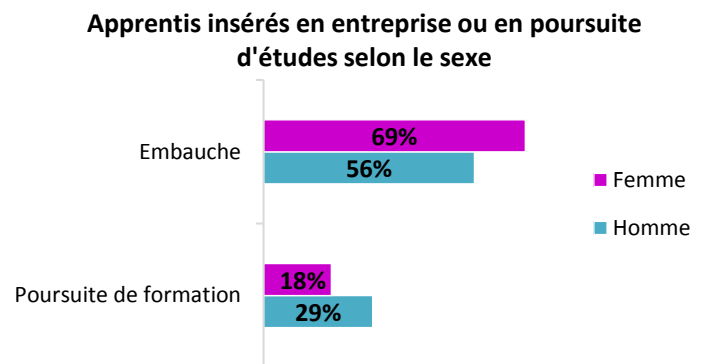


Focus parité homme / femme

Globalement, les femmes et les hommes ont des taux d'insertion quasiment équivalents, respectivement 87% et 85%.

Cependant on constate que les femmes rentrent majoritairement dans la vie active et que les hommes sont un tiers à poursuivre leurs études. Cependant les femmes sont majoritairement issues d'une formation dans le secteur du médico-social où il n'y a pas de poursuite d'études ainsi que dans le secteur du service aux entreprises où la poursuite est faible.

La part des embauches en CDI est davantage représentée chez les femmes avec 59% et 46% pour les hommes.



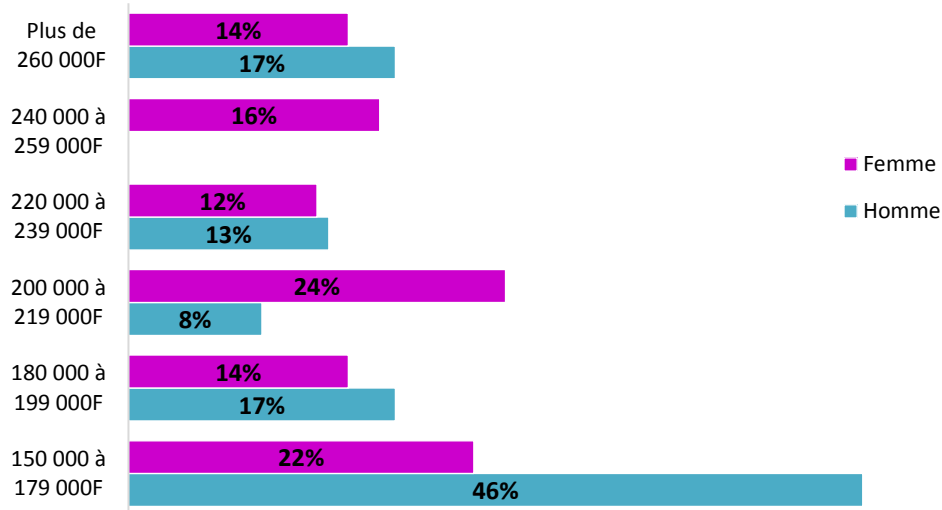
78 apprenties sont des femmes soit 59%



54 apprentis sont des hommes soit 41%

On peut constater que les femmes perçoivent une rémunération plus élevée que les hommes, deux tiers d'entre-elles gagnent plus de 200 000Fr contre un tiers pour les hommes. Cependant ce constat est dû à la forte représentativité des femmes sur les niveaux III et II qui est de 60% contre 35% des hommes.

Les salaires des apprentis insérés selon le sexe



Focus non diplômés

19 apprentis n'ont pas été admis aux épreuves de validation de leurs diplômes :

- 4 ont été acceptés en redoublement dans leur section,
- 1 a changé de formation
- 11 ont été embauchés et ont débuté leur carrière professionnelle,
- 1 était à la recherche d'un emploi lors de l'enquête,
- 2 se trouvent dans la catégorie « autre » : 1 est parti à l'armée en France et l'autre fait une année sabbatique

Glossaire

NIVEAU	DIPLÔME	SECTEUR
IV	Agent de Maintenance en Electricité et Instrumentation (AMEI)	Industrie
	BAC Professionnel Commerce	Commerce
	BAC Professionnel Logistique	Transport et logistique
	BAC Professionnel Organisation et Réalisation du Gros Œuvre (ORGO)	Bâtiment
	Brevet professionnel de préparateur en pharmacie (BP Pharma)	Médico-social
III	BTS Assistant de Gestion PME-PMI (BTS AG)	Services
	BTS Comptabilité et Gestion des Organisations (BTS CGO)	Services
	BTS Négociation Relation Client (BTS NRC)	Commerce
	BTS Transport et Prestations Logistiques (BTS TPL)	Transport et logistique
II	Bachelor Ressources Humaines (BRH)	Services